

Les foyers bénéficiaires du Rsa

1,80 million à fin septembre 2017

n° 20

Décembre 2017

Au titre de septembre 2017, 1,80 million de foyers résidant en France entière bénéficient du revenu de solidarité active (Rsa) versé par les caisses d'Allocations familiales (Caf). Le nombre de bénéficiaires diminue ainsi de - 2,1 % entre septembre 2016 et septembre 2017, poursuivant la décroissance des effectifs entamée en juin 2016.

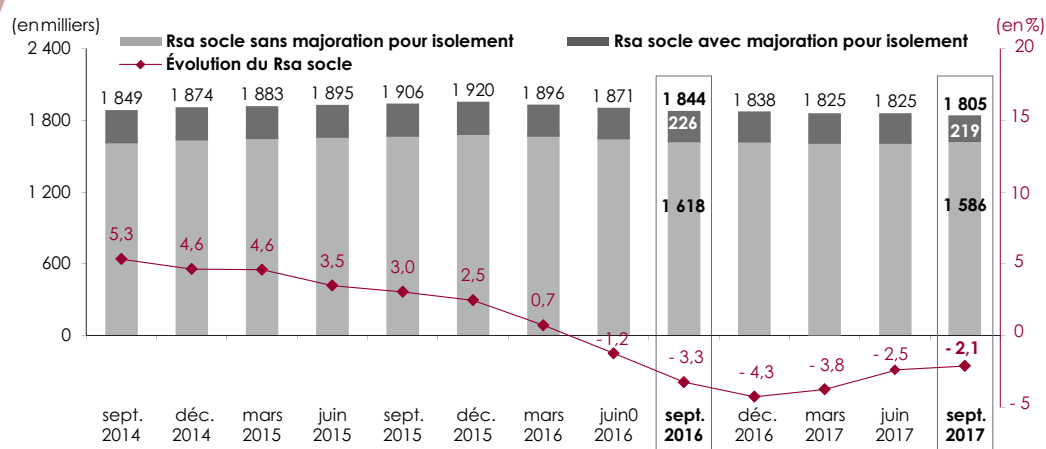
En corrigeant les données des variations saisonnières et en neutralisant l'effet des revalorisations du barème, le nombre de bénéficiaires connaît une très légère baisse entre juin et septembre 2017 (- 0,2 %), plus modérée que celle observée au trimestre précédent.

Au cours du troisième trimestre 2017, environ 2,63 milliards d'euros ont été versés par les Caf au titre du Rsa. Les masses financières correspondant à cette prestation diminuent ainsi par rapport au trimestre précédent, en lien avec la décroissance du nombre de bénéficiaires.

Au titre de septembre 2017, le revenu de solidarité active (Rsa) est versé par les caisses d'Allocations familiales (Caf) à environ 1,80 million de foyers résidant en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-mer (Dom), contre 1,84 million un an auparavant (graphique 1). Le nombre de bénéficiaires connaît ainsi une diminution de - 2,1 % entre septembre 2016 et septembre 2017. Les foyers perçoivent en moyenne un montant de Rsa de 484 euros par mois.

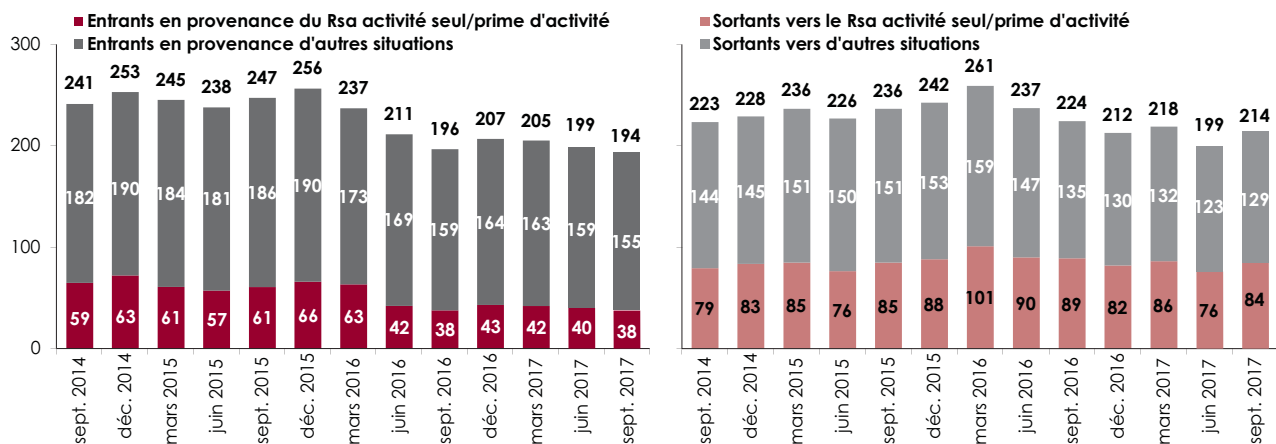
La décroissance des effectifs concerne l'ensemble des foyers, qu'ils bénéficient ou non d'une majoration de leur allocation liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître. Le nombre de bénéficiaires du Rsa socle non majoré s'élève à près de 1,59 million de foyers fin septembre 2017 (contre 1,62 million un an auparavant), connaissant ainsi une baisse de - 1,9 % en glissement annuel. Quant aux bénéficiaires du Rsa socle majoré, les effectifs diminuent de - 3,1 %, passant de 226 000 à 219 000 foyers entre septembre 2016 et septembre 2017.

Graphique 1 - Nombre de foyers bénéficiaires du Rsa socle en fin de trimestre (en milliers) et évolution en glissement annuel (en %)



Source : Cnaf - DSER (fichiers Bénétrim, Filéas et Allstat FR2). Champ : Régime général, France entière.

Graphique 2 - Nombre d'entrants et de sortants du Rsa socle selon leur droit au Rsa activité seul/prime d'activité seule en fin de trimestre (en milliers)



Source : Cnaf - DSER (fichiers Bénétrim, Filéas et Allstat FR2). Champ : Régime général, France entière.

La diminution de - 20 000 bénéficiaires du Rsa socle ce trimestre peut se déduire du nombre d'ouvertures de droit (entrées) et de fins de droit au Rsa (sorties) ayant eu lieu sur la période (graphique 2). Alors que le nombre de foyers ouvrant un droit au Rsa poursuit sa baisse ce trimestre (194 000 foyers fin septembre contre 199 000 fin juin), le nombre de sortants du dispositif atteint un niveau supérieur à celui observé au trimestre précédent (214 000 foyers contre 199 000).

Le nombre d'entrants dans le dispositif du Rsa en provenance de la prime d'activité est nettement inférieur à celui des basculants du Rsa vers la prime d'activité. En effet, il apparaît que l'entrée dans le dispositif du Rsa concerne principalement des foyers ne percevant pas la prime d'activité au trimestre précédent, mais connaissant une autre situation (notamment nouvelle demande, droit suspendu au Rsa ou à la prime d'activité, perception d'une autre prestation, d'indemnités chômage et toute autre situation). En revanche, sans être majoritaire, environ 4 foyers bénéficiaires du Rsa sur 10 perçoivent la prime d'activité après leur fin de droit au Rsa.

Le montant forfaitaire du Rsa est revalorisé au 1^{er} avril de chaque année (+ 0,3 % en avril 2017) et, de manière exceptionnelle au 1^{er} septembre (de 2013 à 2017) dans le cadre du Plan de lutte contre la pauvreté. Cela a un impact sur l'évolution du nombre de bénéficiaires du Rsa socle, en rendant éligibles des allocataires proches du seuil de non versement. En neutralisant l'effet des revalorisations et en corrigeant les données des variations saisonnières, il est possible d'analyser l'évolution des effectifs, hors effets réglementaires et saisonniers. Ainsi, le nombre de bénéficiaires connaît une très légère baisse entre juin et septembre 2017 (de - 0,2 %, correspondant à - 4 000 foyers), plus modérée que celle observée au trimestre précédent (graphique 3).

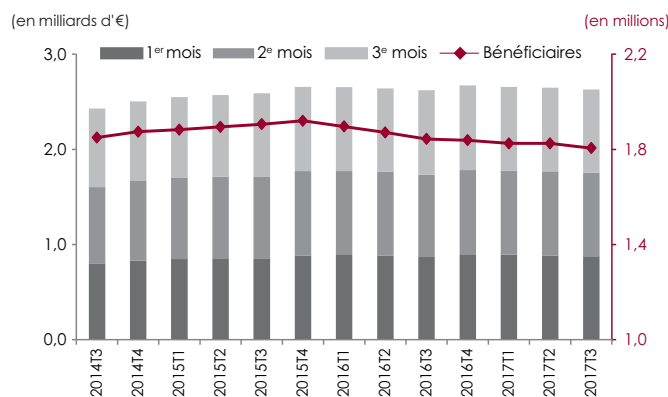
Au cours du troisième trimestre 2017, environ 2,63 milliards d'euros ont été versés par les Caf au titre du Rsa socle (graphique 4). Les masses financières correspondant à cette prestation connaissent ainsi une légère baisse par rapport au trimestre précédent, en lien avec la décroissance du nombre de bénéficiaires. En effet, suite à la mise en place de la mesure de stabilisation des droits pendant trois mois, la revalorisation exceptionnelle de 1,62 % au 1^{er} septembre 2017 aura un effet visible sur les dépenses avec quelques mois de décalage.

Graphique 3 - Évolution trimestrielle du nombre de bénéficiaires du Rsa socle en niveau et en taux de croissance (données CVS* à barème constant)



Source : Cnaf - DSER (fichiers Bénétrim, Filéas et Allstat FR2). Champ : Régime général, France entière. * données corrigées des variations saisonnières.

Graphique 4 - Masses financières de Rsa socle versées chaque trimestre par les Caf (en milliards d'euros) et nombre de bénéficiaires en fin de trimestre (en millions)



Source : Cnaf - DSER (fichiers Bénétrim, Filéas et Allstat FR2) et Agence comptable.

Champ : Régime général, France entière.

Lecture : les Caf ont versé 2,63 milliards d'euros au titre du Rsa socle au cours du 3^e trimestre 2017, et le nombre de bénéficiaires s'élève à 1,80 million de foyers fin septembre 2017.